

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU ROAC À LOMÉ AU TOGO

NOUATIN CHARLES G. DU BÉNIN, LE NOUVEAU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DES CÉRÉALIERES EST UN ANCIEN CADRE DE L'UEMOA

Avec comme principale priorité le choix d'un Secrétaire Exécutif de son organisation, la deuxième Assemblée générale du Réseau ouest africain des céréaliers (Roac), tenue fin janvier au Togo, a engrangé un bien gros partenaire améri-

cain en l'occurrence le Trade Hub de l'USAID. Objectif : booster la chaîne de valeur céréalière et renforcer les échanges commerciaux entre les pays de la CEDEAO.

(LIRE EN PAGES 4, 5 ET 8)



PÊCHE
 La Mauritanie décidée à stopper les flux financiers illicites de la pêche INN en Afrique **P7**



ACCAPAREMENT DES TERRES
AMADOU OUSMANE,
 PRÉSIDENT DU CASPANI-YARDA AU NIGER
 «La Solidarité paysanne du Niger gagne des luttes avec l'AREN» **P8**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE
 3 millions de personnes menacées au nord Sénégal, selon le CECI **P2**

AVICULTURE
 Des blocages freinent l'envol du secteur **P3**

FIARA 2015 : L'autosuffisance alimentaire, au menu de la 16ème édition

(Jade/Syfia) - La Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) se déroulera du 26 mars au 12 avril au Cices (Centre international d'échanges et de commerce extérieur du Sénégal) de Dakar. L'annonce a été faite par le Comité d'Organisation, à l'occasion d'une conférence de presse tenue fin janvier dans les locaux même du CICES. Thème de cette édition, l'autosuffisance alimentaire. Devant les très nombreux journalistes Boubacar Cissé, directeur de la FIARA, a expliqué : "toutes les organisations professionnelles membres du Cncr (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux) souhaitent contribuer pleinement à l'autosuffisance alimentaire car, cela signifie d'abord pour elles, la couverture satisfaisante des besoins en nourriture au niveau des exploitations familiales rurales et la constitution d'excédents de produits à vendre à des prix rémunérateurs sur le marché..."

D'autres thèmes portant sur les politiques et les stratégies mises en place pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en riz seront débattus. En présence de plus proches collaborateurs, M Cissé a aussi relevé l'importance des autres céréales sèches (mil, maïs, sorgho et fonio) aussi bien au Sénégal que dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte, le conférencier a plaidé le rôle et la place des femmes et des jeunes pour une autosuffisance alimentaire au Sénégal. Il a en outre souligné que le travail et "le travailleur rural" feront l'objet de conférences-débats durant lesquels universitaires et représentants des chefs religieux qui sont de gros producteurs sont conviés aux échanges. L'objectif visé est de "célébrer le travail en milieu rural", de le valoriser et d'amener les populations rurales à s'auto-estimer d'abord pour amener les populations urbaines à mieux les connaître et à apprécier davantage le fruit de leur labeur", a soutenu M. Cissé qui avait à ses côtés le représentant du directeur du Cices et du Secrétaire administratif de la Fiara, Cheikh Amar. Au-delà de ces aspects, souligne Boubacar Cissé, cette 16^{ème} édition sera marquée par des journées d'animation culturelle, "des journées de Téranga" (hospitalité en Ouoloff), de "Sargal" (décoration), de "Njukkel", (hommages). " Nous allons rendre des hommages mérités à des personnalités, des organisations et des institutions qui ont marqué le Mouvement associatif paysan".

Placée sous l'égide du Cncr, la FIARA attend, cette année, environ 900 exposants, 20 pays et 1.800 entrées par jour. A cet effet, le Comité d'organisation rassure les participants et s'engage à créer les meilleures conditions d'accueil. "Nous allons saisir la Croix Rouge Sénégalaise et le Ministère de la Santé et de l'Action sociale pour que des mécanismes soient pris sur Ebola pour dépister tous les exposants", a souligné le Secrétaire administratif de la Fiara, Cheikh Amar.

LAIT : La croissance africaine visée par le groupe laitier européen Arla

(Jade/Syfia) - Le groupe laitier danois Arla Foods a l'intention de tripler ses activités en Afrique subsaharienne au cours des deux prochaines années, a appris, mi-janvier, Jade/Syfia. Alors que son chiffre d'affaires actuel s'élève à 650 millions de couronne danoise (DKK), la société entend générer des ventes à hauteur de 2 milliards DKK, l'équivalent de 317,7 millions USD, soit plus de 130 milliards de F cfa d'ici 2017. Arla prévoit de vendre du lait en poudre et du lait UHT qui connaissent, selon elle, une forte demande auprès d'une classe moyenne urbaine grandissante. "Aujourd'hui, Arla vend des produits au Nigeria et en Côte d'Ivoire, mais l'orientation stratégique d'Arla vise également des marchés comme le Ghana, le Sénégal, le Congo ainsi que d'autres marchés d'Afrique de l'Est ", a déclaré la société.

LAIT (bis) : Ebola frappe les exportateurs laitiers irlandais des marchés d'Afrique de l'Ouest

(Jade/Syfia)-Les marchés des importations laitières en expansion au Nigeria, au Sénégal et en République démocratique du Congo comptent parmi les marchés de plus en plus importants pour les produits laitiers irlandais, a révélé Fergal McGarry, un expert de l'Irish Daily Board (IDB) dans Eupolitics news.

Selon cet expert, ces marchés ont été perturbés ces derniers mois à cause de l'épidémie à virus Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest depuis bientôt une année. Cependant, Fergal McGarry a admis que ces marchés étaient actuellement sous pression. Il a ajouté que "l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest avait perturbé le commerce dans la région". Il a également reconnu que la chute des prix du pétrole affecterait la demande en produits laitiers en Afrique. Toutefois, il espérait que les prix allaient rebondir au troisième trimestre de 2015. D'après Fergal McGarry les négociants prévoient un retour sur le marché des acheteurs chinois dans les quatre à six prochains mois, ce qui permettrait de "stabiliser le marché". Quant au ministre irlandais Simon Coveney, il a déclaré sur la question de la volatilité qu'il s'agissait désormais d'une constante de l'industrie laitière et que les producteurs laitiers devraient prendre en compte les fluctuations du prix du lait dans leur planification budgétaire. L'analyste britannique du secteur laitier Bruce Ross a, quant lui, affirmé qu'il y avait un argument "moral" à restreindre le recours à toute super taxe, aux fins de soutenir le secteur laitier européen.

AFRIQUE : Le changement climatique exige de réelles solutions

(Jade/Syfia) - Des études menées sur la Société norvégienne Green Resources qui est im-

pliquée dans les plantations forestières et les opérations de compensation de carbone sur le continent africain, soulèvent de nombreuses questions sur les bénéficiaires des projets de marché du carbone, apprend Jade/Syfia, de source proche de la Commission européenne.

Selon cette source, des recherches approfondies menées pendant deux ans en Ouganda où Green Resources possède un permis d'exploitation sur plus de 11 000 hectares de terres, révèlent comment les communautés locales sont les grands perdants de ces projets. Un récent rapport intitulé "The Darker Side of Green : Plantation Forestry and Carbon Violence in Uganda", publié par l'Oakland Institute, alimente les débats critiques sur le rôle joué par les marchés du carbone dans le changement climatique. Le rapport identifie les profondes répercussions liées aux activités de Green Resources sur les moyens de subsistance, et notamment la perte de terres et l'aggravation de l'insécurité alimentaire, ainsi que la destruction de sites culturels importants. Il démontre également l'échec de Green Resources à s'engager concrètement auprès des communautés des villages touchés en vue d'obtenir des résultats positifs en matière de développement local. Pourtant, les projets de type REDD (Réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts), en référence à tout projet impliquant des crédits carbone sur le plan forestier, et les mécanismes auxquels ils doivent se plier, ne parviennent pas à détecter et/ou à atténuer les retombées négatives liées aux activités de Green Resources. Ils ne décèlent pas non plus dans quelle mesure les problèmes environnementaux, et notamment le défrichage effectué pour le pâturage des animaux et l'agriculture, peuvent être simplement déplacés des zones sous permis vers d'autres sites, souvent vulnérables sur le plan écologique. Autre point important, les audits menés sur les marchés du carbone ne tiennent pas compte du captage du carbone rendu possible grâce à des systèmes d'exploitation agro-écologiques et biologiques locaux et dont dépendent la plupart des cultivateurs pratiquant une agriculture de subsistance et les paysans.

ECONOMIE VERTE : Défis et opportunités pour le continent africain

(Jade/Syfia) - Alors que la configuration mondiale est en plein bouleversement avec des pays émergents qui contribuent de manière croissante aux dégâts environnementaux et climatiques apprend début janvier Jade/Syfia de source proche du CTA.

Selon le Global Carbon Project, la Chine serait responsable de 27% des émissions du dioxyde de Carbone (CO2) en 2013", alors que les trajectoires qu'emprunteront les pays en développement et notamment ceux du continent africain seront déterminantes pour le futur de la planète, annonce l'Ong mediaterrre. Qu'il s'agisse des questions énergétiques, climatiques ou environnementales, l'Afrique doit s'engager dans une transformation durable et utiliser les trésors qu'elle porte en elle pour transformer les contraintes en opportunités. Il faut dire que la Communauté Economique pour l'Afrique Centrale (CEEAC) est très avancée sur l'Economie Verte et que de nombreux acteurs et réseaux sont déjà mobilisés et organisés. Dans cette logique, un Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale va être mis en place par la CEEAC et officialisé lors d'une Conférence des Ministres qui s'est tenue à Kinshasa (RDC) du 27 au 30 octobre 2014. Enfin on citera la mise en place d'un programme de renforcement des capacités et d'accompagnement sur l'économie verte pour les pays africains francophones en développement (PEVA – Programme Economie Verte Afrique) porté par l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) qui a initié un cadre de collaboration multipartites qui rassemble, sous couvert d'un accord cadre l'IFDD, l'Université Senghor, le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS).

SÉCHERESSE AU NORD SÉNÉGAL : Trois millions de personnes face à l'insécurité alimentaire, selon le CECI

(Jade/Syfia) - Près de trois millions de personnes feront face à l'insécurité alimentaire et parmi lesquelles 927 000 seront en situation de crise de mi-janvier 2015 à mars 2015, selon un communiqué de presse du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) qui cite un rapport récent de l'office des Nations Unies pour les affaires humanitaires (OCHA). Dans ce communiqué parvenu à notre rédaction, le CECI explique que grâce au soutien de l'USAID/OFDA et en partenariat avec la Fédération des Associations du Fouta pour le Développement (FAFD), il a mis en œuvre, depuis 2012, le projet d'urgence et de sécurité alimentaire au Nord Sénégal, afin de soutenir les populations les plus vulnérables. Ce projet d'urgence, qui est maintenant dans sa troisième phase, se déroule dans une zone en proie aux sécheresses et à l'insécurité alimentaire. Le projet assure une aide d'urgence à plus de 100 villages et hameaux de la région de Matam et du département de Podor. Depuis ses débuts, il a permis de mettre sur pied plus de 70 jardins maraîchers.

Débutée en juin 2014, la phase trois vise à augmenter l'aspect de résilience des ménages les plus à risque: Formations sur les semences résistantes à la sécheresse, techniques de conservation d'eau et développement de ressources d'eau. Ces activités, rappelle ce communiqué, permettront d'accroître les capacités des personnes en matière de prévention et de redressement suite à des catastrophes climatiques. "Cette troisième phase devrait toucher directement 18 000 bénéficiaires et 72 000 personnes de façon indirecte dans des villages et hameaux des régions de Saint-Louis et de Matam. Actuellement, viennent en appui au projet Un coordonnateur, trois spécialistes en agriculture, sept animateurs et une spécialiste ÉFH pour intégrer la dimension genre au sein du projet", a indiqué Mouhamadou Leye, directeur pays du CECI au Sénégal.

Rappelons que la première phase du projet, allant d'août 2012 à juin 2013, avait permis aux populations les plus vulnérables de neuf villages de bénéficier d'une aide d'urgence pour la mise en place de jardins maraîchers pour : des formations sur les techniques culturale, l'agriculture sous pluie, les jardins (pépinières), l'achat de semences de céréales et les outils agricoles. Plus de 15 780 bénéficiaires avaient été atteints directement et 31 560 indirectement. Au cours de la deuxième phase, de juillet 2013 à juin 2014, cinq nouveaux puits ont été creusés et sept réhabilités afin d'alimenter des villages où les femmes devaient auparavant parcourir de très longues distances pour avoir accès à l'eau. De nombreux jardins ont poussé, des greniers de stockage de céréales ont vu le jour et l'alimentation de la population s'est ainsi améliorée. Plus de 150 femmes ont reçu des formations sur la production de céréales et sur la mise en place de jardins maraîchers.

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122
Bp : 17130 Dakar – LibertéEmail : madiensec@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Ndèye SÈNE - Ababacar GUËYE

ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD GRAPHIC

DISTRIBUTION : ADP

NINEA : 00284430 CO

CULTURES VIVRIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'Ifdc recommande une intensification de la filière

(Jade/Syfia-Sénégal) - avec PANA-La représentante du Centre international pour le développement des engrais (Ifdc), a indiqué mi-janvier à Dakar que le développement des chaînes de valeur des produits agricoles en Afrique, doit passer par une intensification durable des cultures vivrières africaines.

“Ces temps-ci, on parle de chiffres élevés de croissance économique en Afrique et d'un potentiel énorme qu'offre l'agriculture africaine. Ceux d'entre nous confrontés aux réalités quotidiennes de l'économie africaine, reconnaissent ce potentiel, mais aussi se rendent

compte de l'énormité des défis qui doivent être surmontés”, a souligné Mme Susan Van Keulen-Cantella. “Un élément essentiel pour développer et améliorer les chaînes de valeur des produits agricoles en Afrique, est d'assurer une intensification durable de la production vivrières”, a-t-elle déclaré.

Mme Susan s'exprimait lors d'un forum consultatif des parties prenantes du secteur des engrais en Afrique de l'Ouest, initié par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) avec l'appui technique de Partenariat Africain pour l'Engrais et l'Agro-industrie (Afaip), afin de met-

tre en œuvre dans chaque Etat, le Programme engrais pour l'Afrique de l'Ouest de l'Usaid 'Usaid Wafp', qui vise à renforcer la productivité agricole durable dans la sous-région.

“Tirer le meilleur parti de l'engrais”

Ayant pour thème “Tirer le meilleur parti de l'engrais: satisfaire les besoins nutritifs de la plante par le procédé du mélange pour améliorer la productivité et les investissements”, la rencontre permettra d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et la rentabilité de la chaîne de valeur des engrais par le dialogue et la collaboration entre les diverses parties prenantes du secteur sur la base des défis communs et des intérêts complémentaires.

Selon les organisateurs, plusieurs obstacles freinent le développement

du secteur des engrais en Afrique de l'Ouest. Il s'agit essentiellement des opérations portuaires inefficaces, la faiblesse des réseaux de distributeurs et d'autres problèmes liés aux recommandations inadéquates sur les engrais, l'accès limité au capital et le coût élevé du capital. “Le forum de Dakar est un moyen qui permettra d'améliorer la disponibilité, l'accès et l'efficacité des engrais en vue d'accroître leur utilisation conformément à la Déclaration d'Abuja (Nigeria) en 2006 par laquelle les Etats africains s'étaient engagés à augmenter le niveau d'utilisation des engrais en Afrique subsaharienne passant d'une moyenne de huit kg/ha à au moins 50 kg/ha en 2015”, ont-ils indiqué.

Mise en œuvre d'un cadre réglementaire régional

“Nous ne cherchons pas seulement à accroître la production alimentaire, mais nous voulons également que de millions de petits exploitants agricoles prennent part à sa réalisation. Nous voulons par ailleurs protéger notre environnement et les ressources naturelles et aussi assurer que nous produisons suffisamment d'aliments de bonne qualité nutritive”, a précisé Mme Susan. “Nous voulons enfin que la nourriture soit accessible à tous en Afrique. Ceci n'est pas une tâche facile. Il nécessitera une coordination effective des efforts de tous les acteurs du monde agricole, notamment les producteurs, le secteur privé fournisseur d'intrants, l'Etat, les commerçants et les consommateurs”, a-t-elle ajouté.

Le forum a été présidé par le représentant du ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) du Sénégal, M. Modou Mboup. Selon lui, la mise en œuvre d'un cadre réglementaire régional est un outil nécessaire pour relever tous les défis face à la production, la commercialisation et l'utilisation des engrais. Les représentants de l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid) et du Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (Coraf/Wecard) ont également pris part à la rencontre.

AVICULTURE :

Des blocages freinent l'envol du secteur

(Jade/Syfia)-Les mesures prises par L'Etat d'interdire les importations de poulets, suite à la grippe aviaire, ont permis à l'aviculture sénégalaise de décoller. Cependant, la cherté des intrants, les problèmes fonciers dans les Niayes et les abattages hors normes, freinent l'envol de la Fédération des acteurs de la filière avicole (FAFA).

PAR ABABACAR GUEYE



DE GAUCHE À DROITE: SERGE SADIO, SG FAFA, AHMEDOU MOUKHTAR M'BODJI, PRÉSIDENT FAFA ET PROSPER BIMANGOU, VOLONTAIRE CECI

“En 2005, le secteur avicole produisait cinq millions de poussins. En 2013, plus de 27 millions ont été produits. Ce grand bond en avant qui permet d'assurer la consommation du pays”, indique Ahmedou Moukhtar M'bodji.

Le président de la Fédération des acteurs de la filière avicole (Fafa) s'exprimait, début janvier, sur la filière avicole au Sénégal, particulièrement sa fédération.

Au siège du FAFA à Dakar et en présence de ses collaborateurs, Serge Sadio, Sg de la Fafa et Prosper Bimangu, conseiller à la dite Fédération et volontaire du Ceci (Centre canadien d'Études et de coopération internationale), Ahmedou Moukhtar M'bodji est revenu sur les circonstances qui ont permis à la filière avicole de satisfaire suffisamment les populations en poulets “Pendant longtemps, on s'est battu contre l'importation et la suppression de la TVA de 8% sur les poussins et l'aliment de volaille. Mais avec la grippe aviaire, les autorités se sont rendues compte que nous avons les capacités d'être autosuffisant en poulets”, explique le président de la Fafa.

Au Sénégal, l'aviculture est un secteur dynamique. Elle est pratiquée dans la zone des Niayes, comme un peu partout à travers le pays. Elle contribue aussi à hauteur de 128 milliards de F cfa dans l'économie nationale.

Les aviculteurs laissés à eux-mêmes

Cependant, Ahmedou M'bodji déplore la cherté des intrants, notamment le maïs et le tourteau de Soja qui sont importés et qui sont le principal aliment de base des poussins. D'ailleurs, la Fédération, membre du Cncr et de l'Asprodeb (Association pour la promotion du développement à la base) est en pourparlers avec de gros producteurs de céréales pour trouver des solutions. Dans la même veine, il soutient que les aviculteurs sont laissés à eux-mêmes. Selon le président de la FAFA, certains de ses collègues ont subi des dommages l'hivernage dernier. Les toits de leurs fermes ont été endommagés. “Des inondations ont envahi des poulaillers et les pertes subies ont été estimées à plusieurs millions de F cfa chez nos membres...”, se désole le

président de la Fafa. Ce qui amène le secrétaire général de la Fédération, Serge Sadio, à déplorer “le mutisme du ministère de l'Élevage”. Puis d'ajouter : “L'Etat appuie des sinistrés, mais nous, nous n'avons vu personne excepté l'Asprodeb et le Cncr”, dénonce Serge Sadio.

Face à ces difficultés, les acteurs de la Fafa ont, depuis, entrepris des négociations avec l'Assurance agricole, afin de protéger leur produit. Ils ont également prévu d'épargner de l'argent pour prendre en charge certaines intempéries. “Il y a deux ans de cela, toute ma production a été décimée à cause de la maladie de Newcastle et j'ai perdu plus de 10 millions de F cfa”, regrette Ahmedou. Pour parer à ces manquements, la Fafa a mis en place, en mai 2014, la Coopérative avicole (COVA) (voir encadré), une démarche saluée par le volontaire du Ceci, Prosper Bimangou rencontré au siège de la Fafa.

Spéculation foncière dans les Niayes, coup de bec à l'aviculture

Toutefois, les aviculteurs de la Fafa soutiennent que le Sénégal peut être autosuffisant en poulets, à condition qu'ils aient des zones vouées exclusivement à leur activité. En effet, la zone des Niayes, l'endroit où bon nombre d'entre eux se sont installés, est aujourd'hui menacée par les promoteurs immobiliers. “Nous aimerions que le ministre de l'Élevage nous aide à avoir des zones exclusivement dédiées à l'aviculture”, lance Serge. Ses collègues installés à Malika, puis à Keur Massar, sont aujourd'hui délocalisés vers les Niayes déjà menacées. “Si l'Etat ne sécurise pas le

foncier, on risque de perdre les Niayes”, lance avec amertume Ahmedou M'bodji. Et d'ajouter : “lors du Conseil interministériel sur l'Aviculture, j'en avais parlé à l'ancien Premier Ministre Abdoul Mbaye, j'avais dit qu'il fallait une zone réservée à l'aviculture, mais jusqu'à présent cela tarde à se réaliser”.

Une idée partagée par Prosper Bimangou qui va plus loin en invoquant le renforcement du secteur par la bonne commercialisation et l'a qualité de l'abattage des volailles. “Certains abattoirs ne répondent même pas aux normes de qualité. Tout cela peut constituer un frein pour le développement de la filière”, s'insurge Prosper. Cependant, dit-il, des efforts sont en train d'être faits avec la création de 11 abattoirs de trois types à travers le pays : des abattoirs de 1000 poulets par heure, de 500 poulets par heure et de 200 poulets par heure. Des actions qui entrent dans la modernisation du secteur avicole.

CAVA : Inverser la tendance des obstacles

Pour prendre en charge les catastrophes naturelles et autres questions liées aux intrants, à la commercialisation, les aviculteurs de la Fafa ont créé, en mai 2014, la Coopérative avicole (Cava). Cette société d'économie sociale qui regroupe 14 associations d'aviculteurs à travers le territoire national, compte défendre les intérêts de ses membres. “Cette coopérative prendra en charge nos préoccupations. Nous allons travailler avec les aviculteurs sur la base d'un cahier de charge. Cela nous permettra de garantir aux acteurs la qualité des intrants, le prix et autres”, explique son président Serge Sadio. Il soutient que la coopérative peut faciliter l'achat groupé des intrants. “Cela est plus bénéfique, parce que nous éviterons à nos membres qui se trouvent à Tamba, à Ziguinchor ou à Kédougou d'acheter le sac de 50 kg d'aliment à 18 000 ou 20 000 F cfa ; contre 14 000 F cfa actuellement”, analyse Serge Sadio. Côté activité, la coopérative a organisé, l'année dernière, “Le week-end du poulet”, un forum où acteurs et consommateurs ont beaucoup échangé sur les enjeux de la filière avicole et ses difficultés de financements. “Nous entendons parler de subventions pour les éleveurs, mais nous aviculteurs, on ne voit rien”, s'insurge Serge Sadio. **A.G**

Ce reportage a été réalisé avec l'appui du CECI/UNITERRA et du CNCR dans le cadre de l'Année internationale de l'Agriculture familiale (AIAF)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU ROAC À LOMÉ AU TOGO

Nouatin Charles G. du Bénin, le nouveau secrétaire Exécutif des céréaliers est un ancien cadre de l'UEMOA

Avec comme principale priorité le choix d'un Secrétaire Exécutif de son organisation, la deuxième Assemblée générale du Réseau ouest africain des céréaliers (Roac), tenue fin janvier au Togo, a engrangé un bien gros partenaire américain, en l'occurrence le Trade Hub de l'USAID. Objectif : booster la chaîne de valeur céréalrière et renforcer les échanges commerciaux entre les pays de la CEDEAO.

PAR MADIENG SECK (ENVOYÉ SPÉCIAL À LOMÉ)

“Je suis très ému et comblé pour être porté par les membres du Roac et le panel de recrutement au poste de Secrétaire Exécutif. Je mettrai ma longue et riche expérience pour la promotion et le renforcement du Roac. Cette promotion et renforcement se fera à travers la mise en place d'un système d'information des marchés, le renforcement des capacités des membres pour un commerce régional des produits céréaliers en vue d'une sécurité alimentaire durable...”

C'est en ces termes que s'est exprimé monsieur Nouatin Charles du Bénin le nouveau Secrétaire Exécutif du Réseau ouest africain des céréaliers (Roac), un ancien cadre de l'UEMOA.

M Nouatin a été choisi fin janvier à Lomé au Togo, à l'issue de la deuxième Assemblée générale (29 et 30 janvier) du Roac (lire encadré).

Dès l'annonce du verdict du concours pour le recrutement d'un Secrétaire Exécutif, une salve d'applaudissements a rompu la longue et lourde attente des membres du Réseau rassemblés dans la salle de conférence.

La veille, à l'ouverture, la rencontre a été présidée par Traoré Abdel représentant le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). On notait la présence des délégations des Comités interprofessionnels des céréaliers (Cic) venues des différents pays membres : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Mali, Sénégal et Togo. Il y avait aussi plusieurs partenaires techniques et financiers, comme l'USAID, l'AFD, la Fondation Farm, le Cilss, le CTA, Agra, le Cilss et la CEDEAO qui a financé la tenue de cette A G.

La CEDEAO salue le travail génial du Roac

Dans son allocution d'ouverture M Traoré a d'emblée souligné toute l'importance des céréales qui sont la base du régime alimentaire de 300 000 millions d'Ouest africains. Selon lui, mil, maïs, sorgho et riz, constituent leur principale source de revenus. Pour ces cé-

réales, il faut alors développer la capacité de production des pays d'Afrique de l'Ouest, améliorer leur sécurité alimentaire et, bien sûr, accroître la compétitivité du secteur céréalier. Pour ce faire, a indiqué M. Traoré du MAEP, “il est indispensable de renforcer les chaînes de valeur céréalrières, afin de stimuler leur croissance”. Puis d'ajouter : “Pour cela, il est important d'avoir une structure institutionnelle régionale, comme le Roac, menée par le secteur privé et soutenue par des organisations professionnelles et des acteurs nationaux”.

Pour William Bill Noble, représentant le Trade Hub de l'Usaid, l'Agence américaine pour le développement international, son projet va accompagner le Roac. Selon M William, le programme d'appui, commencé en 2014, permet de développer durablement la chaîne de valeur. C'est dans ce contexte, d'ailleurs, que le patron du Trade Hub a signé une convention de partenariat avec le Roac “Ceci, a-t-il dit, pour améliorer la promotion et la commercialisation des cultures céréalrières en Afrique de l'Ouest”.

Parlant de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest), le représentant du Projet d'Appui à la Sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO) Yérima Borgui, s'est félicité du “travail génial” que mène le Roac dans ses plans d'orientation. “On l'encourage... et que tous les acteurs de la chaîne de valeur céréalrière puissent bien s'informer pour se mettre en avant des crises alimentaires. Aussi, ils doivent avoir une bonne maîtrise des règles du marché communautaire”, a-t-il déclaré avant d'appeler ces acteurs à se positionner dès le 1^{er} trimestre 2015 pour des actions concrètes du Roac dans la CEDEAO”.

Haro sur les tracasseries aux frontières

Dans son intervention, le président du Roac, Sanou Soumaïla, a bien rappelé le long chemin parcouru jusqu'en mars 2013 qui a vu l'avènement du Roac au Togo visant à l'amélioration du climat des af-

fares. Certes, le Réseau développe des partenariats tous azimuts pour la productivité agricole, mais il y a “les politiques agricoles qui peinent à se mettre en place dans certains pays”, se désole M Sanou. Il dénonce à ce propos les tracasseries aux frontières dans les pays membres du Roac, ainsi que les multiples blocages administratifs (papiers officiels, documents de transport, etc.) qui freinent les échanges commerciaux, notamment la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO. “Le Roac collabore déjà sur ce sujet avec le Cilss conformément aux recommandations de la conférence d'Accra au Ghana, en décembre 2012”, a indiqué M Sanou.

Le président du Roac n'a pas manqué de remercier aussi les acteurs privés ainsi que les partenaires techniques et financiers notamment : les projets ATP et eATP de l'USAID, le CTA, la fondation Farm, l'AFD, les Ong AVSF, CTOP et le Cic-Togo le point focal du Roac.

Par la voix de Bakpam Mèvènoyou, le Cic-Togo avait, dans son mot de bienvenue, remercié le ministre togolais de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales qui a permis au Roac d'obtenir son récépissé ; itou envers le MAEP qui a “fait de la notion d'Interprofession l'une de sa préoccupation pour amorcer le processus d'adoption d'une Loi sur les interprofessions au Togo”, rappelle M Bakpam Mèvènoyou.



L'AG du Roac a aussi présenté son rapport général d'activités pour 2014. Occasion pour le secrétaire général Lionel Guezodje (Bénin) et la trésorière Mme Diagne Aïssatou Dème (Sénégal) de faire le point sur l'année écoulée. Mme Dème de rappeler que sa trésorerie est riche des cotisations des pays membres qui ont versé chacun, (sauf un pays) 500 milles F cfa ; soit trois millions 500 milles F cfa au total. Elle a cependant précisé que les autres attributions des partenaires sont en cours d'acquisition. Mais, a-t-elle souligné, d'autres activités du réseau étaient prises en charge par ces partenaires. Toutefois, soutient-elle, avec l'arrivée d'un Secrétaire Exécutif les choses vont bouger pour ne pas dire s'accélérer. C'est ainsi que les programmes non réalisés par le Roac pour cause de maladie à virus Ebola en Afrique

de l'Ouest pourraient être repris.

Les discussions ont permis de mieux comprendre les documents présentés. Par ailleurs, il a été souhaité que le ROAC travaille à l'amélioration de la mobilisation de ses ressources propres à travers des services qui seront développés entre les membres et à la diversification des partenaires. Le Bureau Exécutif a aussi informé les délégués de l'amendement prochain des documents statutaires afin de les rendre plus adéquats pour le Réseau.

Si la rencontre n'a pas connu de débats profonds, c'est parce qu'il faut le dire, elle avait pour priorité le choix d'un Secrétaire Exécutif. Un choix qui a été fait dans la transparence et de manière démocratique. Le tout, sous le regard critique des experts de la CEDEAO.

A noter que l'AG a vivement félicité le président du Roac et son équipe pour le travail abattu depuis 2012, en dépit des maigres moyens mis à leur disposition.

LE ROAC : améliorer la disponibilité de céréales et influencer les politiques

Créée en mars 2013 à Lomé au Togo où se trouve son siège, le Réseau Ouest africain des céréaliers (Roac) est composé - pour le moment- de huit pays membres : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Mali, Sénégal et Togo. Le Roac vise à stimuler la croissance du secteur céréalier, améliorer la sécurité alimentaire et la compétitivité des échanges commerciaux à travers les pays d'Afrique de l'Ouest. Le Roac, réseau formel intra-régional de céréales, est une initiative des acteurs du secteur privé des chaînes de valeur céréalrières dans le but de répondre aux défis que sont : les pénuries céréalrières, les crises alimentaires, etc. Les objectifs du Roac sont : Structurer le commerce des céréales en Afrique de l'Ouest pour l'augmentation des volumes et de la valeur ajoutée ; accroître la disponibilité de céréales de bonne qualité et en quantité suffisante ; influencer les politiques et les réformes aux niveaux national et régional en améliorant le climat des affaires. Le Roac soutient la participation aux travaux de recherche et de développement des filières céréalrières dans les pays de la CEDEAO qui produisent environ 50 millions de tonnes de céréales (lire encadré).

MS

Le Bureau du Réseau ouest-africain des Céréaliers

Président :

Sanou Soumaïla (Burkina-Faso)

Vice-Président :

Tom Gambia (Ghana)

Secrétaire général :

Lionel Guezodje (Bénin)

Secrétaire général adjoint

:

Mlle Dem Alatouh (Mali)

Trésorier général :

Mme Dème Aïssatou Diagne (Sénégal)

Trésorier général adjoint :

Amadou Ousmane (Niger)

TROIS QUESTIONS À ...

...SANOU SOUMAÏLA président du Roac



Agri Infos : Vous venez de boucler les Assises du ROAC, quelles ont été les principales étapes et quelles sont vos impressions ?

S.S. : "Avec la tenue de cette deuxième Assemblée générale nos premières impressions c'est le fait qu'on a respecté les rendez-vous de l'agenda du ROAC (Réseau Ouest africain de céréaliers). C'est également un plaisir de retrouver tous les membres et de discuter ensemble des projets. Parmi ces projets, il y a le Trade Hub, un important partenaire avec qui nous avons signé hier (Ndlr : le jeudi 29 janvier 2015) une convention de partenariat pour deux ans. La signature de ce protocole avec le Trade Hub qui remplace celui de ATP/USAID fût un moment fort des Assises du ROAC".

Quelles sont les stratégies que vous comptez mettre en place concrètement pour développer le commerce céréalier et améliorer la sécurité alimentaire ?

"Les stratégies que nous comptons mettre en place pour développer le commerce céréalier en Afrique de l'Ouest et améliorer la sécurité alimentaire sont que, au niveau de chaque pays membre du ROAC, nous puissions développer une politique de stockage des céréales locales après les récoltes et mettre dans chaque pays des magasins. Ces magasins de stockage vont disposer de documents de certifications et nous allons inviter les gouvernements à nous appuyer. Cela permettrait d'avoir des céréales de qualité et en quantité suffisante pour mieux développer le commerce intra-régional. Les excédents de ces récoltes pourraient servir à contribuer à la politique de sécurité alimentaire dans nos pays..."

Quelles sont les perspectives pour le ROAC ?

"Les perspectives que nous voudrions atteindre, sont que nous les céréaliers, quand nous produisons, nous puissions y mettre de la valeur ajoutée. C'est ainsi que nous allons

nous organiser et faire en sorte que les unités semi-industrielles deviennent de véritables industries de transformation dans nos pays respectifs. On essayera alors de faire leur promotion dans les espaces d'échanges (expositions, foires et salons de l'agriculture) de la CEDEAO. Parce qu'on ne dispose pas suffisamment d'espace pour vendre nos produits. Puisqu'on parle d'aller vers la qualité et la productivité, le ROAC va aussi renforcer sa collaboration directe avec la recherche, notamment avec le Coraf/Wecard (Ndlr : Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles) qui gère les politiques de recherche régionales. Dans la gestion de ces politiques de recherche, notamment sur les semences améliorées, cette collaboration va nous amener à nous intéresser aux résultats de recherches sur les céréales : mil, sorgho, maïs, riz, etc. Dans ce sens, on aimerait nouer principalement un partenariat durable avec le Coraf/Wecard."

Propos recueillis par
Madieng SECK

AG ROAC : ILS ONT DIT... ILS ONT DIT.

Mme Séméga Diop (Cic-Mali)

"Le 1^{er} jour de l'Ag du Roac, tout s'était bien déroulé, mais après, il y a eu un léger flottement avec de longues attentes pour la poursuite de la rencontre. Finalement tout est rentré dans l'ordre et la réunion s'était bien terminée. On remercie beaucoup le président du Roac et son équipe qui ont beaucoup travaillé, depuis 2012, pour construire ce réseau qui est maintenant solide. Tout cela, avec de maigres moyens et avec l'appui des partenaires techniques et financiers".



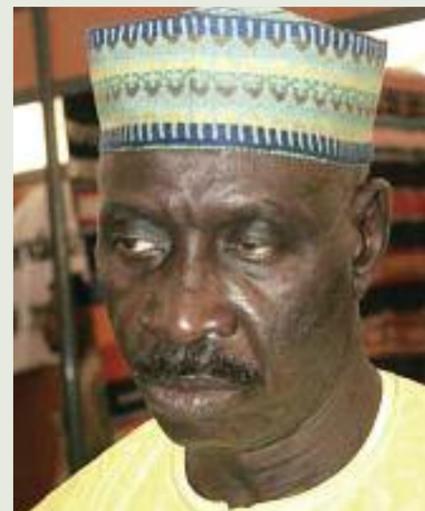
Mme Nakpergou Noumpoa (Cic-Togo), Présidente du Collège des femmes du village Sikbaog (Nord-Togo), Coordinatrice des Op du CiC- Togo

"Le Roac est une jeune structure. Mais dans son fonctionnement, ce réseau respecte la bonne gouvernance par la tenue de ses AG. Il fait aussi des efforts pour respecter ses engagements, en dépit de ses moyens limités. Cette AG du Roac a été couplée d'une session de formation et d'information saluée par tous. Exemple, les membres du Réseau ont beaucoup apprécié l'exposé du Dr Soulé, un expert béninois, qui a brillamment expliqué l'historique et le sens de la notion de résilience, ainsi que le fonctionnement de l'acronyme Agir (Alliance globale pour la résilience - Agir Sahel et Afrique de l'Ouest). Au cours de cet exposé sur ces notions, on a reçu beaucoup d'informations et beaucoup appris. Tout cela nous a bien préparés dans la réflexion pour mieux nous impliquer au niveau de nos pays."



Boubacar Cissé (Cic-Sénégal), UNCAS/ Cncr/ Manager de la Fiara, la Foire internationale de l'Agriculture et des ressources animales

"Le Roac est une très belle initiative qu'il faut soutenir et encourager. Cette mise en réseau autour des céréales sèches (mil, maïs, sorgho, etc.) et irriguées, concourt à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en Afrique de l'Ouest. C'est important, parce que cette mise en réseau renforce la chaîne de valeur céréalière et amène les différents acteurs à mieux conjuguer leurs efforts. Ce qui est très valorisant. Aussi, je pense que les travaux de l'AG nous autorise à espérer de sa longévité, parce que le respect des règles de bonne gouvernance et de transparence sont de mise dans la conduite des affaires du Roac".



Madieng SECK

CAMPAGNE AGRICOLE 2014-2015 AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Près de 50 millions de tonnes de céréales produites

(Jade/Syfia) - La campagne agricole 2014- 2015 au Sahel et en Afrique de l'Ouest a enregistré une production prévisionnelle (qui n'inclue pas le Mali et le Niger) estimée à 48 510 000 tonnes, apprend Jade/Syfia auprès du Cilss/Agrymet. Selon ce document, la production prévisionnelle est en hausse de 4% par rapport à celle de l'année dernière et de 8% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ce niveau de production cache, néanmoins, des disparités d'un pays à l'autre.

Des baisses importantes de plus de 32 % sont enregistrées dans les pays du Sahel Ouest (Gambie, Guinée Bissau, Cap-Vert et Mauritanie) et des hausses de plus de 9% dans les pays côtiers. Comparées à la moyenne des cinq dernières années, les productions de riz (14 809 000 tonnes) et de maïs (18 094 000 tonnes) ont connu respectivement des hausses de 25% et 12%. Par contre, la production de mil (3 891 806 tonnes) a connu une baisse de 29%.

FORMATION : De jeunes militaires libérés reconvertis dans l'Agriculture

(Jade/Syfia-Sénégal) - Plus de 160 jeunes militaires libérés, des veuves de militaires, ainsi que des retraités de l'armée vont suivre pendant 90 jours des sessions de formation dans l'Agriculture, l'Élevage, l'Apiculture, l'embouche bovine, l'aquaculture et le maraîchage. La cérémonie de lancement a eu lieu mi-janvier au Centre Polyvalent de Sangalkam.

PAR ABABACAR GUEYE

Présidée par le directeur de la protection des Végétaux Emile Victor Coly, la cérémonie a été une occasion pour le directeur du Bureau de la formation professionnelle Agricole (Bfpa), Abdourahmane Faye, de revenir sur le partenariat de sa structure et celle de l'Agence pour la réinsertion sociale des militaires (Arsm). "L'agence

nous avait approché pour nous demander de les aider à former 165 jeunes militaires sur des métiers de l'Agriculture pour bien les préparer à s'insérer, parce qu'ils ont prévu des programmes de financements, d'installation de ses anciens militaires", a expliqué M. Faye au cours de la visite des parcelles. Le Bfpa les forme sur les métiers de l'Élevage, notamment la production de viande, d'œufs, de lapins ainsi que de l'Apiculture. La première vague composée d'une dizaine de jeunes militaires, veuves et retraités militaires va, durant dix jours, être formée sur l'Horticulture, notamment le Maraîchage, l'Arboriculture. Une fois la formation terminée, une



seconde vague de jeunes viendra. Leur formation sera accès sur les grandes cultures : arachide, mil, maïs, niébé, etc. "Nous avons neuf thèmes et chaque thème fera l'objet d'une formation de deux semaines. Si tout se passe bien, cette formation prendra

fin vers le mois de mai prochain. Certaines sessions se dérouleront à Saint Louis", avance le patron du Bfpa qui salue ce partenariat avec l'Arsm pour former ces jeunes.

Des militaires rassurés !

Pour ce qui est du choix des militaires, M. Faye soutient que "ce sont les militaires eux-mêmes qui les ont choisis (voir entretien). A notre niveau, nous sommes beaucoup intervenus dans les thèmes de formation. Nous avons rencontré les futurs militaires à former. Nous avons échangé avec eux. A l'issue de nos différents rencontres, neuf thèmes sont revenus lors des entretiens", a expliqué M. Faye.

De son côté Galaye Seck, responsable de la formation au Centre de Sangalkam a salué la modestie des militaires qui ont accepté de participer à cette formation. Et cette dernière peut leur pourvoir des métiers et avoir des revenus décents. D'ailleurs, Galaye Seck a souligné qu'au cours de leur formation, ils seront formés sur l'utilisation des pesticides, sur le dosage, la protection en termes de rémanence, etc.

Ces opportunités offertes aux militaires libérés et veuves de militaires, la présidente nationale des veuves et époux militaires invalides, Awa Diop l'apprécie à sa juste valeur. En effet, selon elle, les militaires invalides et libérés étaient souvent laissés en rade une fois leur durée légale de deux ans terminée. Certains deviennent des vigiles dans des sociétés de gardiennage. "Cette formation entre en droite ligne contre le chômage. Une fois sortie d'ici, nous serons en mesure de devenir des professionnels et de gagner notre vie. Nous souhaitons être accompagnés", lance-t-elle.

Le Directeur, l'Intendant lieutenant-colonel Oumar Sarr et la Vétérinaire Capitaine Marième Kane de de l'Arsm, ainsi que le Directeur du Bfpa ont rassuré les militaires. "A la fin de la formation, la collaboration va continuer et si le besoin de terre se pose, on verra ensemble et dans quelle mesure, l'Anida et le Prodac, des projets de l'Agriculture qui s'occupent d'installer des jeunes dans l'agriculture, peuvent leur attribuer des terres", a rassuré M. Faye du Bfpa. D'autres solutions comme le financement, leur insertion dans les agences comme Anida ont été évoquées par le Lieutenant-Colonel.

TROIS QUESTIONS À ...

L'INTENDANT LIEUTENANT-COLONEL OUMAR SARR, DIRECTEUR DE L'ARSM

"Avec l'Arsm, 165 jeunes militaires libérés doivent aller à terme vers l'auto-emploi et avoir une activité génératrice de revenus"



(Jade/Syfia) - Une centaine de jeunes militaires libérés suivent depuis la mi-janvier au Centre de Sangalkam, une formation agricole. L'Intendant lieutenant-colonel Oumar Sarr, directeur de l'Administration générale de l'Agence pour la réinsertion sociale des militaires (Arsm), est revenu sur la finalité de cette formation qui permet à ces militaires, aux veuves et épouses de militaires invalides ou enfants de militaires décédés d'embrasser un métier.

tional qui déterminait l'intérêt des gens. L'activité agricole intéressait beaucoup de jeunes militaires libérés, notamment l'apiculture, l'embouche bovine et l'horticulture. Sur cette base, on a défini un cahier de charges avec le Bureau de la Formation professionnelle agricole (Bfpa) pour la formation. Pour choisir les personnes qui vont suivre la formation. On a pris un certain nombre de critères. Le premier critère c'est le choix, le second c'est le niveau pour suivre la formation, le troisième critère est la diversification des militaires qui doivent venir d'un peu partout à travers le territoire national. Ensuite, il y a des gens qui appartiennent déjà à des structures formelles et on les a pris. Et quand on parle de militaires, on n'oublie pas la composante agrégée, c'est-à-dire, les veuves ou les enfants des militaires décédés. Vous verrez que parmi l'échantillonnage qu'on a fait, il y a des représentants de l'association des veuves et épouses militaires invalides ou des enfants de militaires décédés".

165 militaires seront formés pendant 90 jours. Qu'est ce qui est prévu à la fin de cette formation ?

"Là il faut revenir sur le processus. L'objectif de l'Agence est de faire de la réinsertion socio-professionnelle. La finalité est de donner un revenu aux militaires qui bénéficient de la formation. Donc on a dit, pour embrasser un métier, il faut des savoir-faire techniques, il faut aussi un environnement. Si on a les connaissances et on n'a pas l'environnement, on n'a pas les terres, on n'a pas les ressources, on ne peut pas s'engager dans l'agriculture. De ce fait, nous avons défini trois principales étapes : La première est la formation-incubation. On choisit les gens qui doivent subir les formations, puis on les sélectionne sur des critères d'objectivité et de choix. Ensuite, on leur donne une formation en adoptant une approche métier. Nous voulons que

les gens, en sortant de cette formation, obtiennent ce qu'on appelle le "Need to know", les choses dont ils ont besoin pour exercer le métier. Ils sont capables d'être opérationnel sur le terrain. Après la formation, il y a la phase incubation. L'Arsm a ses propres fermes où elle fait de l'Agriculture. Les gens viendront apprendre leur métier, faire de la pratique chez nous sur une période de deux à quatre mois. Par exemple, s'ils font l'apiculture, ils vont faire une ou deux bande de poussins. Ils ont la pratique en sus de l'apprentissage. La troisième phase est le recasement. Le militaire est formé, on l'a mis dans une ferme en incubation, il s'est familiarisé davantage au métier. On estime que techniquement il peut voler de ses propres ailes. Maintenant, il faut l'aider à s'installer. Notre objectif est de les regrouper, en Groupement d'Intérêt Economique (Gie) autour de cinq à dix (10) membres pour que ce soit gérable et on les installe soit sur nos propres terres, ou bien sur les infrastructures qui sont mises en notre disposition par nos partenaires, tel que l'Anida (l'Agence nationale d'insertion et de développement agricole). Celle-ci s'est engagée à mettre à notre disposition une ferme avicole dans les environs de Sangalkam. Pour les installer dans ces terres, l'Arsm va faire de l'accompagnement, parce qu'elle a, avec des partenaires financiers, mis en place des fonds de garantie. Donc les militaires qui vont suivre la formation, ont été incubés et qui sont en phase de recasement peuvent avoir leurs projets. Une fois leurs projets validés, on va les accompagner pour qu'ils puissent bénéficier de prêts qu'ils vont rembourser. A terme, ces militaires libérés les gens doivent aller vers l'auto-emploi et avoir une activité génératrice de revenus. Voilà globalement le schéma.

Propos recueillis par Ababacar Guèye

Agri Infos : Pourquoi réinsérer de jeunes militaires libérés dans le secteur de l'agriculture. Est-ce une demande qui va en droite ligne avec les vœux du Président de la République ?

Lieutenant-colonel Oumar Sarr "Ce choix procède déjà d'une approche stratégique. L'Agence pour la réinsertion sociale des militaires (Arsm) a été créée depuis 2005. L'étude sommaire de notre cible a été faite, on a fait le choix d'orienter l'Agence vers les métiers de l'Agriculture, parce qu'on a toujours estimé que l'Agriculture est un métier qui nourrit son homme. La deuxième chose, les militaires, la cible était intéressée par l'Agriculture. Le dernier point, c'est que l'Agriculture est en droite ligne des objectifs globaux du gouvernement, depuis la dernière décennie qui est l'autosuffisance dans différentes spéculations que ce soit le riz, l'horticulture, etc. Donc, il s'agissait pour les militaires d'intégrer un secteur qui leur permettrait d'avoir des revenus stables sur une période longue".

Quels ont été les critères de sélection ?

"La sélection est partie du facteur identification. A partir de 2013- 2014, on a estimé qu'il nous fallait revisiter notre cible, l'identifier. Et faire un recensement sur l'étendue du territoire na-

DÉCLARATION DE NOUAKCHOTT

La Mauritanie décidée à stopper les flux financiers illicites de la pêche INN en Afrique

(Jade/Syfia) - A la veille d'un Sommet de l'UA à Addis-Abeba tenu fin janvier, Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République Islamique de Mauritanie et président de l'Union Africaine (Ua), s'est résolument engagé à mettre en place des mesures pour stopper les flux financiers illicites et le pillage des ressources halieutiques.

Le Président de la République Islamique de Mauritanie et Président de l'Ua, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a lancé un appel à ses homologues africains et à la communauté internationale à accroître la transparence dans la gestion de la pêche et de s'attaquer aux flux financiers illicites, notant que "la transparence est un élément essentiel pour le développement durable", apprend-t-on dans un communiqué parvenu à notre rédaction.

La transparence, solution au développement durable de l'Afrique

Le président Mohamed Ould Abdel Aziz s'exprimait à l'ouverture de la conférence de haut niveau sur la transparence et le développement durable en Afrique. Il a déclaré qu'une meilleure gestion des ressources naturelles de l'Afrique et la fin des flux financiers illicites qui en sont issues pourraient transformer la vie de millions d'Africains par la création d'emplois, la croissance économique équitable et l'allocation des revenus pour la santé, l'éducation, l'énergie et les infrastructures.

"L'Afrique a une richesse considérable en ressources naturelles - pétrole, gaz et minéraux-, sans oublier la pêche, les forêts, la biodiversité, etc.", a déclaré le président Ould Abdel Aziz dans la capitale mauritanienne. Cependant, les Africains ne reçoivent pas un traitement équitable de ces ressources et la transparence est un élément essentiel de la solution pour le développement durable", a-t-il ajouté, moins de deux semaines avant le sommet de l'Ua à Addis-Abeba.

Les flux financiers illicites coûtent à l'Afrique 5,5 % du PIB

"En étroite relation avec les industries extractives, ces flux financiers illicites coûtent à l'Afrique environ 5,5 % de son PIB chaque année, soit plus que dans toute autre région de la planète". Le monde veut et a besoin de ressources de l'Afrique, par conséquent, la communauté internationale doit également assumer sa responsabilité dans la gestion de ces ressources, avec des offres équitables seules à mesure de résister à l'épreuve du temps», a déclaré le Mohamed Ould Abdel Aziz à cette conférence de Nouakchott.

Proposée par le Gouvernement mauritanien à la fin de la conférence et adopté par les participants, La Déclaration de Nouakchott met en exergue une série de mesures visant à lutter contre les flux financiers illicites et la pêche INN.

Chaque année, l'Afrique de l'Ouest perd environ 1,3 milliards de dollars, soit 520 milliards de F cfa à cause de la pêche illicite qui dévaste aussi les communautés côtières à travers la perte d'emplois, de commerce, de sources de protéines critiques et la destruction de l'environnement.

2015-2025, la Décennie africaine des mers et des océans

Les côtes mauritaniennes sont une de zone les plus abondantes en ressources halieutiques de la planète, cependant, ce pays d'Afrique de l'Ouest avec une population d'environ 3,5 millions d'habitant n'a jamais reçu un traitement équitable pour ses ressources, entravée par la pêche INN et le manque d'usines



de transformation ce qui limite la création d'emplois supplémentaires.

S'appuyant sur le Plan d'action de la Stratégie Africaine intégrée pour les mers et les océans-horizon 2050 (AIM) de l'Ua et la déclaration de 2015-2025 comme la Décennie africaine des mers et des océans, le Président Ould Abdel Aziz a exhorté les autres dirigeants des pays côtiers d'Afrique à renforcer la transparence dans la gestion des pêches, y compris en ce

qui concerne l'octroi de licences et le contrôle de la pêche illégale.

"Les gouvernements africains ont un rôle potentiellement crucial à jouer dans la lutte contre la pêche illégale, mais la communauté internationale doit également assumer sa responsabilité dans la qui violent les eaux africaines", a-t-il précisé, se référant à l'Accord Mesures du Ressort de l'État du Port (Port State Measures Agreement) qui a encore besoins d'être ratifié par 11 autres pays

avant d'entrer en vigueur. «C'est la première conférence de l'Union africaine dans la Décennie des mers et océans africains, alors quelle meilleure façon de commencer que de renforcer l'engagement à protéger nos ressources marines, en particulier nos pêches», a enfin déclaré le président qui a annoncé devant la conférence, le lancement de l'initiative de transparence dans le secteur de la pêche maritime en Mauritanie.

ECHOS DES CÉRÉALES ET LÉGUMES

Période du 12 au 25 Février 2015

Quand je mange local, j'enrichis le paysans sénégalais

Régions/Marchés/Prix par KG	Dakar (Castors)	Saint Louis (Mpal)	Kaolack (Dramé Escalé)	Guinguinéo	Thiès Touba Toul	Diourbel/N dangalma	Matam	Louga
Céréales/Légumes								
Riz local	240 F	240 F			240 F		240 F	240 F
Riz importé Par Kg	260 F	260			260		260F	260F
Mil/Kg	180 F	190F			180F		190F	200F
Sorgho/Kg	200 F	200 F			200 F		200 F	200 F
Maïs/kg	200 F	220 F			200 F		200 F	200 F
Fonio/Kg	1500 F	-			-		-	-
Oignon/Kg	300 F	300 F			350 F		350 F	350 F
Carotte par Kg	300 F	350 F			325 F		350 F	350 F
Pomme de terre Par Kg	400F	400 F			400 F		400 F	400 F
Chou par Kg	250 F	300F			300F		300F	300F
Manioc Par Kg	400 F	450F			400F		450F	450F
Navet	150 F	175 F			150 F		200 F	200 F
Tomate fraîche	700 F	650 F			600 F		650 F	650 F
Tomate fraise	400 F	400 F			400 F		400 F	400 F
Aubergine	350 F	400F			350F		400F	400F
Patate	300 F	300 F			300 F		325 F	300 F
Manioc								

Pêche : L'Ue et la Guinée-Bissau se sont réunis

(Jade/Syfia)-Le comité mixte institué pour travailler sur l'Accord de Partenariat Pêche par la Guinée-Bissau et l'Union européenne (UE) s'est réuni mi-janvier pour la première fois depuis 2011, rapporte Jade/Syfia de source proche du CTA. Le Comité a examiné l'environnement réglementaire actuel, les changements qui sont en cours d'exécution et le programme de financement de l'UE pour le secteur. Actuellement, le montant de soutien européen est d'environ 3 millions d'euros par an, soit environ deux milliards de F cfa qui s'ajoute aux autres 6 millions d'euros (près de quatre milliards de F cfa) en compensation financière annuelle, selon la délégation de l'UE en Guinée-Bissau. La question de la pêche illégale a également été une grande préoccupation pour les intervenants dans ce domaine.

Koulouck sécurise ses terres au profit de 1000 exploitations familiales

(Jade/Syfia/La Gazette) - En informant et en formant bien ses membres par une intense sensibilisation (causeries-débats, concertation, dialogue, etc.), l'Association paysanne JIG-JAM (avoir la paix en français) de Koulouck dans le département de Mbour (100 km de Dakar), a réussi à sécuriser les terres de son terroir. Ceci, grâce à l'appui du Cncr et de la Fongs-Action paysanne, mais aussi des autorités de la commune rurale. Une aubaine !

PAR AMINATA DIÈNE

En ce mercredi 07 janvier, à Koulouck wolof (département de Mbour), localité située environ à 110 km de Dakar, les femmes vaguent tranquillement à leurs occupations. Certaines redressent les vieilles clôtures de leurs parcelles défectueuses avec des tiges de mil récoltés. D'autres, sous un soleil de plomb, acheminent leurs sacs d'arachides dans les greniers.

À Koulouck wolof, les populations, particulièrement les femmes n'ont pas de problèmes d'accès à la terre. Un champ collectif

d'un hectare et demi dédié aux femmes de Koulouck leur a été déjà attribué. Chacune a reçu une parcelle d'environ 15/25 mètres qu'elle exploite avec sa famille. C'est peu mais c'est mieux que rien. C'est le cas de la dame Sokhna Sow. Teint clair, la cinquantaine révolue, cette mère de famille bénéficie d'une convention du Cncr et de la Fongs qui lui alloue quatre hectares qu'elle exploite avec ses six enfants. Là, elle y cultive du mil (un ha), de l'arachide (un ha), du bissap (un ha) et du manioc (un ha) "La commune m'a remis

mon document de délibération en 2008. Cette parcelle est maintenant sécurisée", affirme Sokhna ravie d'avoir son champ de culture pour mener ses activités. Ndèye Coumba Dièye Sall embouche la même trompette : "toutes mes terres sont sécurisées maintenant", laisse entendre, soulagée, cette mère de famille âgée de 34 hivernages.

Si ces femmes ont pu bénéficier de terrains ; cela ne se passe comme ça dans la plupart des localités du Sénégal où, obtenir un lopin de terre constitue la prunelle des yeux pour bon nombre de femmes rurales. Et si elles en bénéficient ou en héritent, c'est de pauvres terres, abandonnées ou parfois très éloignées de leur lieu d'habitation.

Au Sénégal, la question foncière, notamment le douloureux phénomène de l'accaparement des terres ces dernières années, a été longtemps décrié par les populations rurales. Celles-ci éprouvent d'énormes difficultés pour disposer de terres cultivables, si elles n'en sont pas parfois injustement expropriées au profit de l'agrobusiness. Cela a entraîné des soulèvements avec parfois morts d'hommes. C'est ce qui s'était passé en 2009 à Mbane dans la Vallée du Fleuve Sénégal où plus de 4000 ha de terres ont été octroyés à des investisseurs italiens. Deux années après, un autre scandale foncier avait défrayé la chronique à Sangalkam (25 km à l'est de Dakar) dans les Niayes, principale zone de culture maraîchère, où plus de 1000 hectares ont été accaparés par des promoteurs immobiliers privés, au grand dam des exploitants familiaux.

Koulouck Wolof, un bel exemple

Depuis ces incidents, des organisations paysannes comme le Cncr et la Fongs ont porté le combat un peu partout dans le pays. Sensibilisation, éducation, communication, formation et information, ainsi que des rencontres de dialogues tout azimut (Ateliers, séminaires, concertation et conférences) au profit des Op (organisations paysannes) et de leurs membres, ont porté leurs fruits pour ne pas tomber dans le piège de l'accaparement des terres et ses enjeux. En effet, certaines communes rurales appuient aujourd'hui leurs populations, notamment les femmes, en leur attribuant maintenant des terres. Koulouck Wolof en est un bel exemple. Depuis 2011, en effet, des champs, d'une superficie d'un hectare et demi chacun, ont été octroyés à

une cinquantaine de femmes. Ces champs, non loin de leurs concessions, sont équipés d'un château d'eau. Une aubaine, selon Sokhna Sow. "L'accès à l'eau nous permet maintenant de faire le maraichage en plus de l'agriculture traditionnelle hivernale pour l'arachide et le mil", soutient cette femme. Cette infrastructure permet à la population de mener des activités toute l'année. Une approche que le président de la Commission domaniale de Koulouck, Cheikh Sall salue avant d'expliquer : "le processus d'acquisition d'une parcelle dans cette commune consiste à adresser une demande. Après l'examen du dossier du requérant, la Commission procède à une délimitation et une approbation avant de délivrer l'Acte", explique Cheikh Sall, par ailleurs 1^{er} vice-président de la Fongs (Action paysanne).

Plus de 600 hectares sécurisés

Les habitants de Koulouck, regroupés autour de l'association "JIG JAM", se réjouissent de cette démarche. De son côté, Maïssa Fall, salue cet appui apporté aux femmes qui participent activement à la lutte contre la pauvreté en milieu rural. La quarantaine révolue, Maïssa, membre de l'association, confirme avoir obtenu cinq hectares où il exploite mil, arachide et maïs.

L'association de "JIG JAM" compte 3 465 membres dont 2 079 femmes qui s'activent dans l'agriculture et l'élevage. Elle compte 950 exploitations familiales. Pour sécuriser leurs terres, cette convention du Cncr et de la Fongs a permis de trouver un consensus. Celle-ci consiste à attribuer quatre hectares par famille, répartis ainsi : un ha pour la culture du mil, un ha pour l'arachide, un ha pour la culture fourragère et un ha pour le parage des animaux. "Le prétexte était d'arriver à une sécurité alimentaire à travers la restauration des sols mais aussi d'amener les populations à exploiter les parcelles octroyées par la commune", souligne M. Sall qui salue l'unité et le renforcement de la cohésion familiale. Et de poursuivre : "Plus de 600 ha ont été délibérés à Koulouck, sans compter la bonne collaboration entre les CR (conseils ruraux) et l'association et l'implication de celle-ci dans le recouvrement de la taxe rurale". Ces approches ont permis à la population de Koulouck de sécuriser leur terre. Pour les paysans, les facteurs justificatifs d'une réforme foncière s'articulent autour de quatre axes principaux (lire encadré).

ACCAPAREMENT DES TERRES

AMADOU OUSMANE, PRÉSIDENT DU CASPANI-YARDA AU NIGER

«La Solidarité paysanne du Niger gagne des luttes avec l'AREN»

Rencontré en marge de l'AG du Roac, 30 janvier à Lomé au Togo, le sympathique et frêle agro-pasteur nigérien Amadou Ousmane a bien voulu accorder un entretien express (entre deux services de tasses de thé) à Agri Infos. Ousmane Amadou parle de la nécessité pour les paysans sahéliens de se mobiliser et de lutter ensemble contre l'accaparement des terres. "Pour gagner ensemble", nous lance-t-il !



Question Agri Infos/ Vous venez de mettre en place le Conseil pour l'Action et la Solidarité Paysanne au Niger (CASPANI-Yarda), quelles sont les grands axes opérationnels de votre Op ?

A.O : De grands axes il y en a. Mais les grands mots qui nous tiennent dans cet AREN à cœur sont : promotion, affirmation du statut du paysan. Le CASPANI préside actuellement le Cadre national de Collaboration de Dialogue des Op du Niger (CCD). Parce qu'on n'arrivait pas à se regrouper et avoir une vision commune autour des grands enjeux du foncier. Et ce cadre est né en juin 2012.

On sait qu'il existe au Niger comme au Sénégal le problème d'accapare-

ment des terres, comment les Op nigériennes se mobilisent pour trouver des solutions ?

Au Niger on a mobilisé toutes les Op autour de l'Association pour la Redynamisation de l'Environnement au Niger (AREN). Car, le Caspani ne pouvait pas tout seul mener le combat contre l'accaparement des terres, principalement les couloirs de passage pour le bétail. Certes, avec le bon travail de la justice nigérienne, les paysans ont récupéré provisoirement plusieurs centaines d'hectares de terres qui ont été injustement accaparées par un grand notable du Niger. C'est parce que nous aussi avons engagé une lutte commune pour refuser cet état de fait et réclamé que nous soyons impliqués dans le processus d'élaboration de la Loi agricole. A ce sujet, il faut le dire, nous nous sommes beaucoup inspirés des luttes paysannes au Sénégal (où environ 600 000 ha de terres ont été injustement attribuées à des notables, marabouts et hommes politiques : Ndlr). A ce propos, nous comptons inviter le Cncr et la Fongs avec leurs experts pour qu'ils viennent assister prochainement à nos assises sur l'accaparement des terres"

Quelles sont les perspectives du CASPANI ?

Pour la solidarité paysanne et d'ici peu, le Conseil sera autour d'un de ces membres récemment spolié pour se mobiliser contre l'accaparement de plusieurs milliers d'hectares de terre pastorales. Et je pense que si on lutte ensemble on va gagner.

Propos recueillis par Madieng SECK

FONCIER : Quatre principes pour bien gérer

Pour une bonne gestion de la question foncière, il suffit de respecter quatre principes.

D'abord de la reconnaissance des exploitations familiales aux droits fonciers réels. Cette reconnaissance de droits réels est indispensable pour garantir la sécurité foncière des paysans et faciliter la transformation de l'agriculture familiale.

Ensuite, la promotion de l'investissement dans l'agriculture, en vue d'accroître la production dans le secteur agro-sylvo-pastoral.

Vient après la création d'une fiscalité foncière assurant aux communautés rurales les ressources financières nécessaires. Pour une application effective de la législation foncière, la gestion durable des ressources naturelles et la fourniture de services publics. L'instauration d'un impôt ou d'une taxe est considérée comme la contrepartie de la reconnaissance de droits fonciers réels.

Enfin il y a la réponse aux besoins fonciers découlant de l'urbanisation. Tout en veillant à favoriser des transferts maîtrisés qui limitent la spéculation sur les terres. Il s'agit de favoriser le transfert d'une partie des terres de l'agriculture familiale pour permettre l'extension des villes et le développement d'autres formes d'activités économiques.

A. DIÈNE

Cette coproduction de Jade/Syfia et de l'Hebdo la Gazette a été réalisée avec l'appui du CECI/UNITERRA et du CNCR dans le cadre de l'Année internationale de l'Agriculture familiale (AIAF)